

CRÉATION

La MAS Robert Ramel est gérée par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique qui accueille près de 5000 enfants et adultes dans plus de 100 établissements et services en France.

Créé en 2004 pour 20 résidents, l'établissement a ouvert une extension de 30 lits en septembre 2010 et accueille aujourd'hui 50 résidents.



La MAS Robert Ramel accueille de manière permanente, 50 résidents adultes (à partir de 20 ans), hommes et femmes, en situation de polyhandicap et/ou présentant des troubles du spectre autistique, associés à une déficience intellectuelle sévère ou « à priori » profonde. Plusieurs résidents sont atteints de pathologies associées de type épilepsie pharmaco-résistante, troubles de la déglutition, troubles sensoriels.

La spécialisation de l'accompagnement est orientée vers l'accompagnement de personnes en situation de très grande dépendance.



- 50 places
- 1 place en accueil temporaire



Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Équipe interdisciplinaire

1 directrice de territoire - 1 directrice - 1 chef de service éducatif - 1 chef de service soins - 1 médecin généraliste - 1 médecin psychiatre - des personnels éducatifs et de soins (éducateurs spécialisés, aides-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, une éducatrice en sports adaptés) - des maîtresses de maison, une équipe soignante (équipe infirmière, psychologue, ostéopathe, psychomotricienne, kinésithérapeute), une assistante de service social, une secrétaire de direction, une assistante ressources humaines, une référente qualité, des surveillants de nuit, un ouvrier d'entretien, des lingères, cuisiniers - 1 orthophoniste - 1 ergothérapeute

Situation géographique

La MAS Robert Ramel est située sur la commune de Montanay, à 3 km de Neuville-sur-Saône et à 25 km au nord de Lyon, entre le Plateau des Echets (limite sud de la Dombes) et la Saône.

L'établissement se situe sur un site partagé avec l'IME Val de Saône, également géré par la Fondation OVE.

Moyen d'accès

Transports en commun :

Ligne de bus à partir de Neuville-sur-Saône.

Ligne 97 : Arrêt La Croix des Hormes - 3 minutes à pied de la MAS.

Accès par la route :

À partir de Lyon, boulevard périphérique, puis contournement Est de Lyon direction Paris, A 46, sortie 3 « Les Echets », Bourg-en-Bresse.

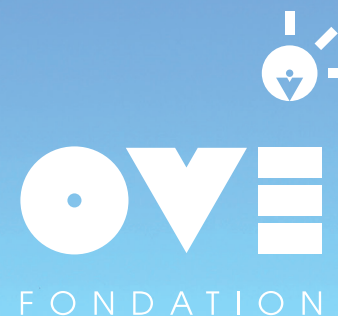
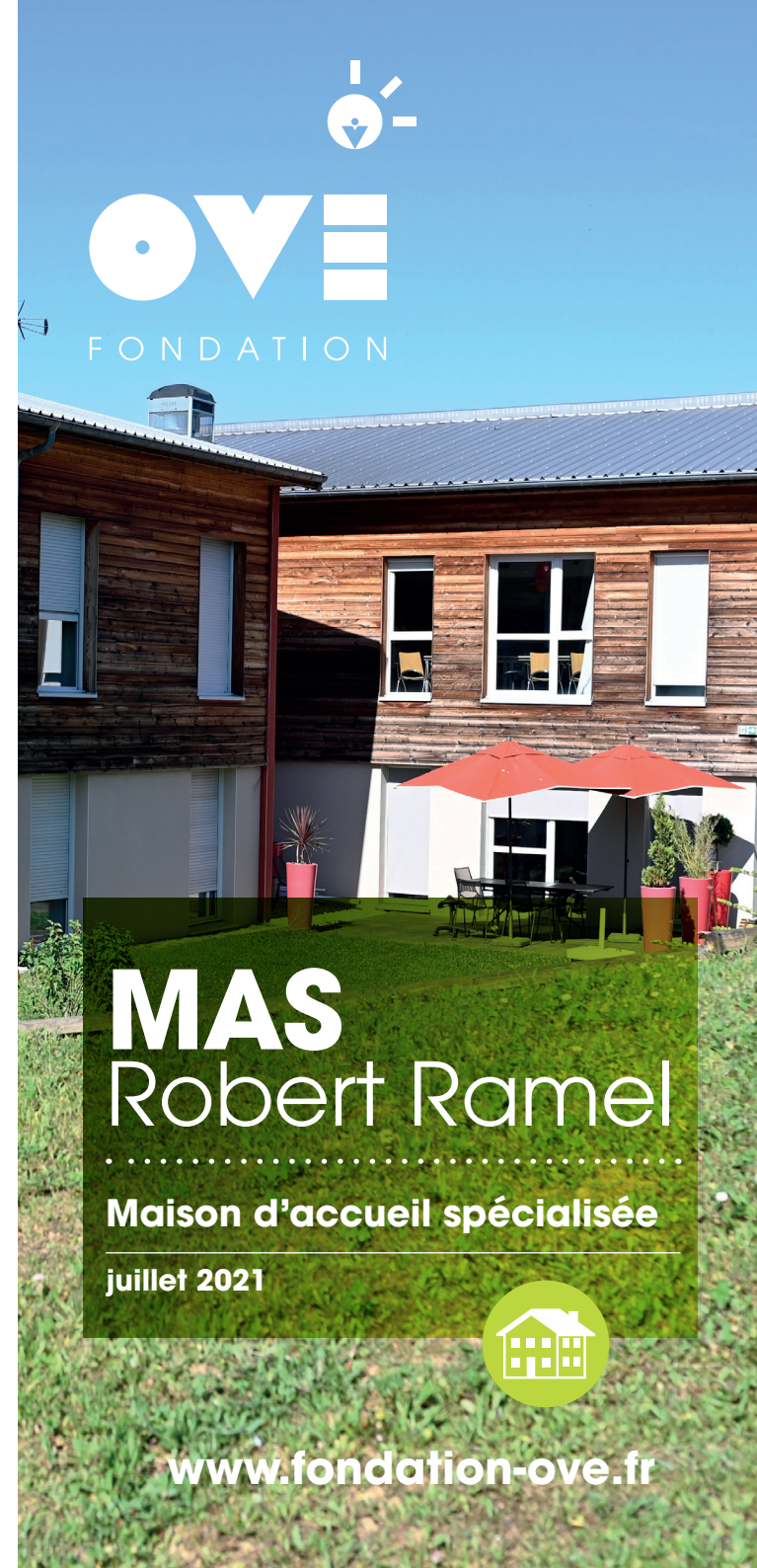
Contact

- Directrice
Clara GORRIZ
clara.gorriz@fondation-ove.fr
- Secrétaire de direction
Liliane BOUR
liliane.bour@fondation-ove.fr



MAS Robert Ramel
110, rue de la Croix des Hormes
69250 MONTANAY
Tél. **04 37 92 97 84**

www.fondation-ove.fr



MAS Robert Ramel

Maison d'accueil spécialisée

juillet 2021



www.fondation-ove.fr



L'ÉTABLISSEMENT

La MAS Robert Ramel est un lieu de vie ouvert 365 jours par an, implanté sur un terrain aménagé avec espaces verts, patio et terrasse. Elle est équipée de matériels, de moyens humains adaptés pour accueillir un public en situation de grande dépendance. L'établissement est composé de :

- Cinq unités de vie (Bossa Nova, Flamenco, Habanera, Rumba, Mambo) composées chacune de 10 chambres individuelles et personnalisées de 2 salles de bain ou douches, de sanitaires, d'une vaste pièce de vie, d'une cuisine
- Salles dédiées à la rééducation :
 - Une salle de psychomotricité ;
 - Une salle d'ostéopathie et de kinésithérapie ;
 - Une balnéothérapie.
- Salles dédiées à l'accompagnement thérapeutique :
 - Une salle snoezelen ;
 - Un espace clôturé, occupé par les ânes qui accompagnent les résidents dans le cadre de la médiation animale.
- Une chambre supplémentaire disponible pour l'accueil temporaire ;
- Un studio dédié aux familles, leur permettant de passer la nuit près de leur proche ou de le visiter plus ponctuellement en toute intimité.

LES MISSIONS

La MAS Robert Ramel s'attache à répondre aux besoins spécifiques identifiés pour les résidents accueillis :

- ▷ Répondre à leurs besoins de la vie courante (hébergement, alimentation...) en leur assurant l'aide et l'assistance nécessaire en fonction de leurs capacités d'autonomie ;



- ▷ Assurer la surveillance médicale et paramédicale (traitement, rééducation, soins nécessaires) ;
- ▷ Accompagner la transition vers une vie adulte notamment pour les jeunes sortant d'IME ;
- ▷ Permettre aux personnes de se sentir chez elles, au sein d'une communauté respectueuse des particularités de chacun ;
- ▷ Permettre aux personnes d'être actrices de leur vie (dans la mesure des capacités de chacune), d'avoir des relations sociales et affectives en maintenant le lien avec les familles ;
- ▷ Maintenir ou soutenir le développement des acquis des résidents, enrichir leur vie quotidienne et surtout prévenir les régressions ou replis sur soi.

LES PRESTATIONS

• Pour les résidents :

La MAS propose un accompagnement global des résidents, en les plaçant au centre du dispositif, en créant un environnement stable et cohérent.

Le résident bénéficie ainsi :

- D'un accompagnement éducatif qui lui permet seul ou en groupe d'acquies de l'autonomie dans sa vie quotidienne et dans sa vie sociale.
- D'un accompagnement médical et paramédical : en fonction de ses besoins identifiés, différentes rééducations peuvent être proposées.

• Pour les familles :

La MAS accompagne et soutient les familles des résidents sur sollicitation (accompagnement social, psychologique). Elle propose également une solution d'hébergement d'urgence aux familles ayant besoin de répit (dans le cadre de son accueil temporaire).

LES ACTIVITÉS

Tous les projets organisés et portés par l'équipe pluridisciplinaire sont l'occasion d'explorer de nouvelles compétences, tendent vers une ouverture sur le monde extérieur.

De nombreuses activités sociales, culturelles et sportives sont proposées aux résidents, selon leurs besoins, goûts et appétences :

- ▷ Des animations et ateliers (lecture de contes, art thérapie, journées à thèmes...) au sein des groupes de vie et inter-groupes de vie
- ▷ Des activités extérieures telles que des promenades, visites, spectacles, sorties et échanges sportifs, sorties au restaurant...

Mais également des séjours adaptés : à la montagne, à la mer...



LA VIE DU RÉSIDENT

L'accompagnement proposé à la MAS fait l'objet d'un projet personnalisé en accord avec les besoins de chaque personne.

Le recueil de l'avis des représentants légaux est incontournable dans tous les choix faits au bénéfice de l'utilisateur : l'accompagnement médical, thérapeutique et éducatif ne s'engage qu'avec leur accord.

Les familles sont associées à toutes les démarches et toutes les étapes de l'accompagnement de leur proche :

- Le contrat de séjour définit les objectifs de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques du résident, de sa famille (et/ou représentants légaux) et de la MAS Robert Ramel.
- Le Projet individuel d'accompagnement (PIA) précise les objectifs prioritaires de l'accompagnement du résident. Il fait l'objet d'une rencontre tous les 18 mois avec les familles.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

La MAS Robert Ramel est engagée dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées, les familles et les partenaires.